Compte-rendu de réunion du Comité directeur
Mercredi 5 mars 2025

Présents : Hervé LAURENT, Léo LEPINE, Juan Gomez MARTIN, Laurence MICHEL, Philippe PRUVOST

Excusés : Jean-Sébastien BREST, Frédéric BUSSON, Stéphane DESQUESNE, Xavier HUET, Flavien RENAUD

1) INSCRIPTIONS

- 2025 :
  - Adhésions Hellosso : 4 fin 2024 + (42 + 1 chèque) 2025 = 47
  - Adhésions FFCT : 37
  - Cotisations sans licence CCVV : 10
  - Total inscrits : 47

- 2024 :
  - Adhésions Helloasso : 6 fin 2023 + (41 + 1 chèque) 2024 = 48
  - Adhésions FFCT : 45
  - Cotisations sans licence CCVV : 3
  - Total inscrits : 48

- Non réinscrits : 10 (2 censés se réinscrire). Les 8 sont supprimés de Spond et d'Alltricks.
- Nouveaux : 3-4 fin 2024 (un faux nouveau) + 5 2025

- **Gênant d'avoir des gens sans licence FFCT au CCVV,** au niveau de l'assurance : question d'honnêteté comme ils ne sont pas déclarés chez nous.

- Sauf un, tous les adhérents ont une licence ailleurs, le justificatif est demandé dans Helloasso. Ils doivent aussi cocher la case « Je m'engage à ne pas tenir le CCVV78 responsable en cas de blessures ou d'accidents lors de sorties, et à utiliser mon assurance pour couvrir l'incident » au moment de l'inscription.

- Pour la fédération, ils ont le droit à trois sorties sans être licencié. Avec les licences extérieures, on officialise des gens qui ne sont pas à la FFCT.

  → Question d'arrêter ces cotisations sans licence et d'imposer la FFCT pour être chez nous. Les gens peuvent avoir plusieurs licences.
  → Poser la question au CODEP. Il y a aussi un responsable de l'assurance au niveau de la fédération.

2) ASSEMBLEE GENERALE

- date retenue sauf gros désaccord : 7 décembre 2025
- lieu : salle à Vélizy
  → **remplir le formulaire pour réserver une salle**

3) LABELLISATION BEAU MOLLET

- Construction du tracé :
  - trois propositions:
    - tracé du BM 2024 – 2025
    - forêt de Verrières
    - forêt de Fausses-Reposes
  - mettre en avant notre patrimoine : Haras de Jardy, vue sur le château de Versailles etc

- Contacts
  - Hangar Y : réponse très positive, pourquoi pas y mettre un ravitaillement. Un départ y serait super. Mais loin de Vélizy.
  - Ecole de musique et de danse de Vélizy : pour animation au ravitaillement ou à la fin.
  - COREG : selon la chartre de la fédération, la différence de prix entre licencié et non licencié doit être de 3€ : impliquerait d'augmenter de 1€ pour les licenciés ou non licenciés.
    - les licenciés ont déjà râlé sur la hausse des prix.
    - pour les non licenciés, c'est potentiellement une porte que l'on ferme pour venir découvrir mais autant mettre le 1€ de plus pour eux s'il le faut.
    - sur l'ensemble des randonnées, la différence est généralement de 2€.

- Mettre 2 ravitaillements sur le 45 km mais il faut assez de bénévoles (un à Fausses reposes ou Verrières et un autre plus près, et plus léger).
- Fausses-Reposes et Verrières ont plus de routes (Chaville, Meudon, Bièvres) que le tracé habituel.

- Pour la labellisation :
  - un ravitaillement tous les 15 à 17 km recommandé (pourquoi pas faire une boucle mais la conviction n'était pas là).
  - mettre en avant la région, en mettant du local au ravitaillement par exemple.
  - lettre de recommandation du Président du COREG et du CODEP (on a le CODEP)

- Intervention de Jean-Michel Richefort, ECV (Directeur technique national FFCT pendant 12 ans).

  - Pas de départ au local mais à Wagner, Ravel, Cour Rolland par exemple.
  - Cour Rolland géré par Jouy-en-Josas et Vélizy (faire demande aux service des sports).
  - Question du parcours pour la Cour Rolland et autour. ONF ?

4) PISTE / BMX

- Piste:
  - baptême d'une heure
  - 49€ par personne
  - 12 participants max
  - vélo, casque, chaussures dans le prix
  - lundi 19h, mercredi 19h, samedi 12h, 13h, 16h, 17h => samedi

  → Question de faire baptême + niveau débutant après, mais il faut vérifier les dates des derniers baptêmes pour la validation

- BMX:
  - baptême d'une heure
  - 30€ par personne
  - 10 participants max
  - vélo, casque, protections dans le prix
  - samedi 16h, 17h

- Pas de tarif de groupe depuis 2024, tarif réduit pour les licences FFC uniquement

- Devis personnalisé à retourner signé
- Paiement: virement à réception de la facture

  → BMX et piste couverts => après l'été possible (attention conflit événement VTT)
  → faire payer une petite partie pour éviter les annulations

5) STAGE PILOTAGE VTT

- VTTcoach , maniabilité / pilotage à Buthiers, près de Fontainebleau
- A faire aux beaux jours
- Logistique : remorque 6 vélos fonctionnelle
- En attente d'informations

6) ACTIONS

- Remplir le formulaire pour réserver une salle à Vélizy
- Avancer labellisation
- Question d'assurance aux inscriptions
- Finaliser événements piste / BMX / VTT

7) AUTRES

L'ECV avait une réunion le même soir : bien se coordonner.